

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020102 – AFR 46/008/02AU 40/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ / CONDITIONS DE DÉTENTION

ZIMBABWE

Gertrud Ntombemi (f), membre de l'exécutif au niveau national du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique) Abednico Bhebhe (h), député du MDC Peter Nyoni, député du MDC ainsi que 33 autres partisans du MDC

Londres, le 7 février 2002

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des personnes dont le nom figure ci-dessus, qui sont maintenues en détention sans inculpation dans un poste de police local du district de Nkai, dans la province du Matabeleland-Nord. Elles n'ont pas été autorisées à consulter un avocat, et sont détenues dans des conditions assimilables à une forme de traitement cruel et dégradant. Frappées au moment de leur arrestation, elles risquent d'être de nouveau soumises à des mauvais traitements, et n'ont pas été autorisées à recevoir des soins médicaux.

Deux députés du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), Abednico Bhebhe et Peter Nyoni, ainsi que 34 autres partisans de ce mouvement, dont Mme Gertrud Ntombemi, membre de l'exécutif au niveau national, seraient tombés le 6 février dans une embuscade tendue par des militaires et des membres de milices de la *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique). Ces personnes se rendaient en convoi à un rassemblement organisé en prévision de l'élection présidentielle des 9 et 10 mars prochains, lorsqu'elles ont dû s'arrêter devant des grosses pierres qui leur barraient la route.

Selon les informations recueillies, les miliciens de la ZANU-PF et les soldats ont ouvert le feu sur la première voiture du convoi, crevant ses pneus. Les pneus de la deuxième voiture ont également été crevés, mais au moyen de couteaux. Les passagers ont ensuite été extraits des véhicules et roués de coups, puis conduits au poste de police local.

Trente hommes ont été entassés dans une seule cellule, et six femmes enfermées dans une autre, dans des conditions assimilables à une forme de traitement cruel et dégradant. Dans un premier temps, on ne leur a donné ni nourriture, ni eau, malgré la température élevée. Ils n'ont pas été autorisés à recevoir des soins médicaux, alors que certains d'entre eux, selon certaines sources, étaient grièvement blessés. Abednico Bhebhe notamment, blessé à la tête, serait dans une situation critique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité des députés du principal parti d'opposition, le *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), de leurs proches, ainsi que du personnel et des membres de ce parti. Ces personnes sont en effet la cible de toute une série de violations des droits humains (actes de harcèlement, agressions, menaces, inculpations motivées par des considérations d'ordre politique, déni du droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association, etc.) alors qu'approche l'élection présidentielle des 9 et 10 mars 2002. Les violations des droits humains visant des députés du MDC ont commencé après les élections législatives de juin 2000, mais il semble qu'elles se soient multipliées depuis novembre 2001.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment que des soins médicaux appropriés soient immédiatement dispensés à celles des personnes susmentionnées dont la santé le requiert ;
- engagez les autorités à permettre immédiatement à toutes ces personnes de consulter un avocat ;
- demandez à la police de faire le nécessaire pour que ces personnes soient inculpées d'infractions prévues par la loi ou libérées immédiatement ;
- exhortez les autorités à respecter les normes minima pour le traitement des détenus, et notamment à fournir eau et nourriture aux personnes susmentionnées ;
- priez instamment les autorités de mener une enquête exhaustive sur les allégations de mauvais traitements formulées, et de déférer à la justice les responsables présumés de ces agissements ;
- faites part de vos craintes pour la sécurité des députés et des partisans du principal parti d'opposition, le *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique), la date de l'élection présidentielle approchant ;
- demandez aux autorités de faire le nécessaire pour que le droit de ces personnes à la liberté d'expression et de réunion soit respecté et qu'elles n'aient pas à redouter d'être soumises à des actes de harcèlement ou à des tentatives d'intimidation.

APPELS À :

Responsable des forces de police de la province du Matabeleland-Nord :

Mr Albert Mandizha
Senior Assistant Commissioner
Matabeleland North
Box 701, Bulawayo
Zimbabwe

Télégrammes : Senior Assistant Commissioner, Matabeleland North, Zimbabwe

Fax : + 263 965 763

Formule d'appel : *Dear Senior Assistant Commissioner, / Monsieur,*

COPIES À :

Ministre de l'Intérieur :

The Hon. John Nkomo
Minister of Home Affairs
Ministry of Home Affairs
11th Floor Mukwati Building
Private Bag 7703
Causeway, Harare, Zimbabwe

Télégrammes : Minister of Home Affairs, Harare, Zimbabwe

Fax : + 00 263 4 726 716

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Zimbabwe dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 21 MARS 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org